



## SESSION 4

### LE PASSAGE A LA PRATIQUE ET L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

#### Organisation des pouvoirs publics et implication des parties prenantes

##### Retour d'expérience sur la gestion post-accidentelle de Tchernobyl : l'étude PAREX

Gilles HÉRIARD-DUBREUIL, Mutadis

La Biélorussie a été le pays le plus fortement touché par la catastrophe de Tchernobyl. La gestion des conséquences de cette catastrophe dans ce pays constitue l'une des principales sources de retour d'expérience dans le monde sur la problématique post-accidentelle nucléaire.

A travers le projet PAREX (2005-2006), l'ASN a étudié le retour d'expérience de la gestion post-accidentelle biélorusse de 1986 à 2005 afin d'en dégager des enseignements dans la perspective d'un dispositif de préparation en France. Cette étude a été confiée à un groupe d'experts (Mutadis, le CEPN et HO Consultant). Elle s'est appuyée sur une méthodologie participative avec un groupe pluraliste d'une trentaine de participants (pouvoirs publics, collectivités territoriales, associations, experts, opérateurs).

PAREX a mis en évidence la complexité d'une situation de contamination radiologique durable. En effet, une telle situation a un impact sur l'ensemble des dimensions de la vie sur les territoires contaminés (santé, environnement, économie, société). Les problèmes qui émergent dans ces différents domaines sont fortement interconnectés. De plus, les sphères de décision publique et privée, territoriale, nationale et internationale sont impliquées. Il existe enfin des incertitudes scientifiques, notamment sur les effets à long terme d'une exposition chronique à une contamination radioactive. Sur le long terme, l'un des principaux enjeux post-accidentels est la réhabilitation des conditions de vie des personnes ayant fait le choix de rester sur un territoire contaminé.

Outre les dispositifs publics traditionnels de gestion de crise, la réponse à une situation post-accidentelle nécessite des stratégies de long terme. La logique qui sous-tend ces stratégies diffère profondément de celle de la gestion de crise. Elle est fondée le développement d'une réponse territoriale qui repose sur les capacités d'évaluation et d'action des communautés et des acteurs locaux.

Le développement de cette réponse territoriale repose à la fois sur les acteurs publics et privés et met en jeu non seulement le niveau territorial, mais aussi les niveaux national et international. Le développement de telles stratégies de long terme nécessite des outils spécifiques pour soutenir les projets territoriaux (soutien aux associations, outils financiers, expertise technique, ...) et faciliter l'interfaçage entre les divers acteurs impliqués et entre les différents niveaux de décision mis en jeu (méthodes et outils de facilitation du dialogue, soutien au développement de réseaux, ...). Dans ce contexte, l'un des défis majeurs pour les autorités publiques est de développer des modes d'action en partenariat "avec" la société plutôt que "pour" elle.

Au niveau national, il est nécessaire d'élaborer des cadres juridiques et institutionnels procéduraux plutôt que prescriptifs permettant une participation d'acteurs territoriaux au niveau national (pour la préparation comme pour la gestion d'une telle situation). PAREX recommande également de développer des pratiques de co-construction des connaissances et de l'expertise avec les acteurs locaux. Il s'agit en particulier de préparer les acteurs nationaux et territoriaux à construire des processus de co-évaluation de la situation environnementale et sanitaire sur un territoire. Il est également souhaitable d'encourager le développement d'une pluralité de sources d'expertise, de développer des cadres méthodologiques communs entre experts privés, publics et associatifs et de développer les processus d'expertise pluralistes. Enfin, afin de préparer le développement de cadres de gouvernance ouverts et participatifs, il est également souhaitable d'expérimenter dès maintenant des pratiques de dialogue, de négociation et de co-action rassemblant autorités publiques, experts et acteurs territoriaux.

Au niveau européen et international, les conclusions de PAREX recommandent de développer les échanges et les coopérations entre les acteurs nationaux et territoriaux français et leurs homologues dans des territoires

contaminés (par exemple en Norvège, au Royaume-Uni, en Biélorussie, en Ukraine ou en Russie). Enfin, PAREX recommande d'articuler les actions françaises de préparation avec des réseaux européens ou internationaux de territoires (tels GMF ou EUROCLI), d'experts ou d'autorités publiques, ainsi qu'avec les programmes et projets internationaux développés dans le domaine post-accidentel (par exemple le programme européen EURANOS).